



INFOLETTRE DE L'ORIENTATION

Février 2022

n°13

Actualités :

La base d'information du CIEN change de nom

Le site Internet du CIEN se refait une beauté. La base documentaire change de nom et devient "Informations sur les études". Vous y trouverez tous les numéros de l'infolettre, des informations sur les filières en France et à Monaco et la liste des forums et des journées portes ouvertes régulièrement mise à jour. Enfin, une page complète sur la plateforme Parcoursup présente le processus d'inscription dans l'enseignement supérieur et propose des documents à télécharger pour vous aider à chaque étape. Il est donc à noter que les liens présents dans les anciennes infolettres ne sont plus valides. Pour accéder à la base documentaire, il est désormais nécessaire de suivre le lien ci-après : <https://cien.gouv.mc/Informations-sur-les-etudes>. Toute l'équipe se tient à votre disposition, sur rendez-vous, pour des entretiens personnalisés. Le CIEN est ouvert du lundi au vendredi, de 9h30 à 18h30.

L'École Supérieure d'Arts Plastiques de Monaco ouvre ses portes

L'École Supérieure d'Arts Plastiques de Monaco (ESAP) organise une journée portes ouvertes en présentiel et en ligne, samedi 26 février de 10h à 18h. Au programme : expositions, rencontres avec les étudiants et les professeurs et visite des salles et des ateliers. Proposant une formation polyvalente en art et en scénographie, l'ESAP délivre le Diplôme National d'Art (DNA) et le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP). Pour tout renseignement :

<https://pavillonbosio.com/evenements/journee-portes-ouvertes-2022>

Le Lycée Technique et Hôtelier organise sa Journée Portes Ouvertes

Jeudi 10 mars à partir de 16h, des enseignants et des lycéens proposeront au public, sous la forme d'ateliers, des présentations des différentes sections. Cet établissement forme aux métiers de demain mais permet aussi la poursuite d'études dans de nombreux secteurs. Après la présentation des différentes filières aux personnels des collèges de la Principauté et les présentations proposées aux collégiens dans leur établissement, la Journée Portes Ouvertes viendra enrichir les connaissances de chacun sur les voies professionnelles et technologiques ainsi que sur les possibilités d'études supérieures.

“

Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible

Antoine de Saint-Exupéry

”

Zoom Parcoursup

Ouverture exceptionnelle du CIEN le samedi 26 février, de 10h00 à 16h30, sur le thème de la plateforme Parcoursup : conseils pratiques et aide à l'élaboration d'une stratégie des vœux. Inscription obligatoire, par téléphone, au 98.98.87.63.

Chaque élève peut être accompagné d'un seul adulte.

<https://cien.gouv.mc/Actualites/Zoom-sur-Parcoursup-venez-poser-toutes-vos-questions>

Idées Métiers

La Commission d'Insertion des Diplômés (CID) publie chaque mois, sur sa page LinkedIn, des focus sur les métiers, leur employabilité à Monaco, ainsi que des vidéos de professionnels de différents secteurs.

Quoi de mieux pour s'informer et peut-être élargir son réseau professionnel.

<https://bit.ly/3s6TCvD>



FOCUS

Parcoursup

Parcoursup est la plateforme nationale de préinscription en première année dans l'enseignement supérieur en France. Elle présente près de 20 000 formations dont plus de 4000 en apprentissage. Sélectives ou non, ces formations sont toutes reconnues par l'Etat français.

Formations et informations proposées par la plateforme

Ouverte à tous les futurs bacheliers et aux étudiants en recherche d'une réorientation, la plateforme Parcoursup propose une présentation complète des formations (description, attendus, critères d'examen des vœux, statut de l'établissement, ...). La recherche par mots-clés permet de trouver des formations selon un domaine ou une ville. La carte interactive permet d'avoir un aperçu des aires géographiques proposant les formations recherchées.

Les adaptations 2022

Cette année, en raison du report des épreuves finales des enseignements de spécialités, le dossier Parcoursup prendra en compte uniquement les moyennes indiquées dans les bulletins scolaires de Première et de Terminale.

Par ailleurs, pour celles et ceux intéressés par l'apprentissage, il est possible de formuler des vœux pour des formations en apprentissage du 29 mars au 14 septembre 2022.

Les spécificités monégasques

Deux particularités monégasques sont à prendre en compte :

- Les établissements de la Principauté de Monaco proposant des formations de l'enseignement supérieur ne sont pas présents sur Parcoursup à l'exception de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) du Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG).
- Pour les formations à l'université, les lycéens scolarisés en Principauté de Monaco sont considérés comme des candidats résidant dans l'académie où se situe la formation de Licence à laquelle ils postulent. Par exemple, un étudiant de Terminale au Lycée Albert 1er déposant un dossier de candidature pour une licence de l'Université de Grenoble sera considéré comme un élève de l'académie de Grenoble et sera prioritaire par rapport à un lycéen de l'académie de Rennes.

Les différentes phases du processus

La phase principale : De fin janvier à fin mars, les élèves et étudiants en réorientation s'inscrivent sur la plateforme. Un numéro de dossier sera donné à la fin de l'inscription. Attention de ne pas le perdre, il sera nécessaire durant tout le processus de sélection.

C'est aussi le moment de saisir ses vœux ! Celles et ceux ne souhaitant candidater que dans des formations à temps plein peuvent formuler jusqu'à 10 vœux. Les élèves intéressés par des formations à temps plein et des formations en apprentissage ont la possibilité de formuler jusqu'à 20 vœux (10 vœux formations à temps plein et 10 vœux formations en apprentissage).

Enfin, il est nécessaire de compléter avec attention son dossier en ajoutant les éléments demandés par chaque formation et de confirmer tous les vœux formulés **avant le 29 mars 23h59**. Les lycéens de la Principauté de Monaco doivent saisir eux-mêmes leurs bulletins scolaires dans la plateforme. **Attention** : il est fortement conseillé de formuler au moins 1 vœu avant de renseigner ses bulletins afin d'éviter des problèmes techniques éventuels.

La phase d'admission : Aux mois de juin et juillet, les établissements envoient leurs propositions d'admission :

- Oui : La candidature est acceptée.
- Non : La candidature est refusée.
- Oui-si : La candidature est acceptée à condition de suivre un parcours de remise à niveau.
- En attente : La candidature est acceptée mais le nombre maximal proposé est déjà atteint. Le candidat est donc en liste d'attente et se verra éventuellement proposer une place par la suite.

La phase complémentaire : La participation à cette phase est optionnelle. Elle s'adresse à tous les candidats, qu'ils soient déjà inscrits ou non sur Parcoursup.

Pour en savoir plus : <https://cien.gouv.mc/Informations-sur-les-etudes/La-plateforme-Parcoursup>